



## NOUVELLE POLITIQUE MISE À JOUR COVID-19 CONDITIONS D'ENTRÉE DE VACCINATION AU COSTA RICA

Chers client,

Merci d'avoir choisi l'une de nos propriétés Q'viva Resorts pour vos vacances au Costa Rica!

Nous tenons à vous informer que le gouvernement et les autorités sanitaires du Costa Rica ont annoncé un nouveau règlement stipulant qu'à partir du 8 janvier 2022, une preuve de vaccination contre la COVID-19 sera requise pour entrer dans la plupart des établissements, y compris les hôtels, restaurants, magasins, musées, visites de jour, activités, tours, spas, etc.

Ils ont également mis en place une période de transition comprise entre le 1er décembre 2021 et le 7 janvier 2022, au cours de laquelle les établissements commerciaux seront autorisés à fonctionner selon l'un des deux modèles. Pour nos hôtels, nous avons décidé que pour protéger nos clients, nos employés, la communauté et la région dans lesquelles nous opérons, nous opérerons selon le modèle entièrement vacciné, qui stipule que les hôtels accueillant des clients âgés de 12 ans et plus entièrement vaccinés, pourront fonctionner à 100 % de leur capacité dans les chambres et les espaces communs. Cela doit être vérifié à l'aide du code QR du gouvernement du Costa Rica.

Par conséquent, il sera obligatoire pour tous les clients âgés de 12 ans et plus de présenter le code QR contenant une preuve de vaccination complète lors de l'enregistrement dans un établissement Q'viva. Les individus doivent montrer leur statut vaccinal en utilisant le code QR qu'ils reçoivent en remplissant le Pass Santé pour voyager au Costa Rica. Les clients locaux devront montrer le QR généré par le ministère de la Santé.

Nous profitons de l'occasion pour vous informer que 100% de notre personnel sera entièrement vacciné contre la COVID-19 d'ici décembre 2021, et nous observons toujours les protocoles sanitaires obligatoires sur notre propriété.

Nous demandons à tous les clients séjournant chez nous à partir du 1er décembre 2021 de présenter une preuve de vaccination à leur arrivée à l'hôtel à la demande de notre personnel.



## Pour les clients avec des réservations existantes

Si vous avez une réservation confirmée dans nos hôtels et que vous êtes entièrement vacciné, n'oubliez pas d'apporter votre certificat de vaccination ou votre code QR personnel sur votre téléphone portable ou imprimé pour tous les invités voyageant avec vous.

Si vous et vos compagnons de voyage êtes partiellement vaccinés ou pas du tout vaccinés, les hôtels Q'viva se feront un plaisir de vous aider à reprogrammer vos réservations (des ajustements tarifaires peuvent s'appliquer en fonction de la saison de voyage) si vous êtes prêt à vous faire vacciner avant le voyage.

Si vous ne souhaitez pas vous faire vacciner et souhaitez annuler une réservation confirmée existante, nous vous rembourserons votre voyage dans le cas où un compte garanti aurait déjà été appliqué. Toute nouvelle réservation pour des séjours après le 1er décembre 2022 nécessitera le respect de la réglementation du Costa Rica sur les vaccins et aucun remboursement ne sera émis pour les nouvelles réservations en dehors de nos politiques d'annulation habituelles concernant cette nouvelle politique. Les clients qui ne souhaitent pas se conformer à ces réglementations ont jusqu'au 15 décembre 2021 pour annuler leurs réservations existantes pour un remboursement complet.

Pour toute question ou demande supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter. Toute annulation ou modification doit être notifiée par écrit.

Nous apprécions votre compréhension en la matière.

Nous nous réjouissons de vous accueillir dans nos hôtels.

L'équipe Q'viva resorts